ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FIGUIG
COMMUNE DE FIGUIG
N° 763

Avis d'achat sur bon de commande N° 09/2026

Le président de la Commune de FIGUIG en qualité de maître d'ouvrage procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Achat de produits désinfectants**

Consistance de prestation :

N° des prix	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité
1	Eau De Javel Concentré	Eau de javel concentrée 48° pour traitement de l'eau potable, emballé dans des bidons de 20 litres à bouchon sécurisé et d'une date de péremption d'au moins d'une année. **N.B:** 1/ La livraison des fournitures objet du présent bon de commande devra être réalisée par les moyens humains et matériels propres du titulaire du bon de commande au siège de la commune de Figuig et pendant les heures et horaires du travail. 2/La réception de la fourniture ne sera prononcée qu'après avoir assuré du bon état et du bon fonctionnement des produits livrés conformément aux spécifications prescrites audit bon de commande. En cas d'anomalie ou de discordance constatée le titulaire du bon de commande est saisi pour procéder aux modifications nécessaires à la correction des anomalies constatées ou le cas échéant pourvoir au remplacement des fournitures non conformes.	Litre	2 500

Lieu d'exécution : Commune de FIGUIG
Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 15 jours
Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 17 Novembre 2026 à 10h00
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Signé :

جماعة فجيج
الرئيس
Le Président
Commune de Figuig

Abdenbi AFI